

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2016

Le six avril deux mille seize, à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan DUMONTEUIL, Maire.

Date de convocation : 31 mars 2016

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Nombre de votants : 13

Etaient présents :

M. DUMONTEUIL, Maire,

M. GADRAT, Mme CAMUT, M. CHARIOL, Mme GUILLOT Adjoints.

M. BONNEFON, M. DEBART, M. DEFRANCE, M. RIPES, Mme SAINTE LUCE, Mme TRIBAUDEAU

Absents ayant donné procuration :

Mme CHARVET ayant donné pouvoir à Mme CAMUT

M. COURREAUD ayant donné pouvoir à M. DEBART

Absentes excusées : Mmes XANS et BLANCH-LANAO

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire le Maire ouvre la séance.

M. CHARIOL est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2016

Une erreur de frappe est relevée dans la rubrique « commission Urbanisme » et M. Gadrat précise que la robinetterie des éviers sera aussi changée à la RPA. Ces erreurs seront corrigées.

Dès lors, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2016

Affectation du résultat 2015

L'affectation du résultat suivante est proposée à l'approbation du Conseil Municipal :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 2015	235 212,01 €
Résultat 2014 reporté (ligne 002 du CA)	243 418,45 €
Résultat de clôture 2015 - Excédent	478 630,46 €

Besoin réel de la section d'investissement

Résultat de l'exercice 2015	-138 484,19 €
Résultat 2014 reporté	-17 134,11 €
Résultat de clôture 2015	-155 618,30 €

Recettes : Restes à réaliser 2015 :	334 339,87 €
Dépenses : Restes à réaliser 2015	268 652,22 €
Solde des restes à réaliser :	65 687,65 €

Besoin réel de financement (D001) -89 930,65 €

affectation de la section de fonctionnement

En couverture du besoin réel de la SI (R 1068)	89 930,65 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	388 699,81 €

Transcription budgétaire

Fonctionnement R002	388 699,81 € soit	388 700 €
Investissement D001	-155 618,30 € soit	-155 619 €
Investissement R1068	89 930,65 € soit	89 931 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, l'affectation du résultat 2015 ci-dessus.

Taxes locales 2016

Lors de la réunion de la commission des finances du 29 mars 2016, une augmentation de 1% sans variation différenciée a été décidée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le taux d'imposition pour les taxes locales 2016, suivants

TH	13,17%
TFB	25,45%
TFnB	56,03%

FDAEC 2016

La réunion cantonale d'attribution, prévue pour le mois de mars, a été repoussée au 15 avril. La délibération relative à la demande de FDAEC est donc reportée, dans l'attente de connaître le montant alloué à Saint Sulpice de Faleyrens en 2016.

Budget 2016

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le projet de budget 2016 dont les axes ont été travaillés en commission des finances des 4 et 29 mars 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le budget 2016 qui s'équilibre ainsi

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 752 842, 00€	1 752 842, 00€
Investissement	1 006 309,00 €	1 006 309,00 €

Il est précisé, en ce qui concerne, les travaux d'éclairage budgétisés pour les courts de tennis et le stade de football, qu'une demande de subvention sera déposée auprès de chaque fédération concernée. Ces équipements sont tous vétustes et l'objectif est de réaliser des économies d'énergie grâce à des lampes plus

récentes et de limiter les dépenses d'entretien. Monsieur Chariol précise que le club de tennis s'engagera dans un arrangement financier avec la commune, s'il perçoit la subvention et propose de s'occuper du dossier.

En ce qui concerne les trottoirs à la cité du Païche, Monsieur Debart rappelle qu'une concertation avec les habitants sera nécessaire pour l'aménagement de l'intérieur de la cité et qu'une circulation en sens unique avait été envisagée. Monsieur le Maire rappelle les difficultés d'entretien actuelles liées au stationnement anarchique et qu'une réflexion d'ensemble sur les voies perpendiculaires à l'avenue du général de Gaulle doit être envisagée pour 2017.

Les haut-parleurs vont remplacer ceux qui sont actuellement en place et qui sont vétustes.

Un débat s'ensuit sur le projet de bibliothèque, sa construction, son fonctionnement ; Madame Camut doit organiser une réunion avec tous les partenaires potentiels.

Monsieur Debart constate que grâce aux subventions obtenues, le citystade ne revient pas aussi cher à la Collectivité que certains l'ont annoncé et qu'il s'agit d'un équipement important et performant pour répondre aux attentes de la population.

Choix de l'adjudicataire du marché du citystade

Monsieur le Maire rappelle que les plis ont été ouverts le 23 mars par la commission ad hoc :

- 4 propositions ont été reçues pour le lot n°1 concernant la plateforme (entre 24 481 € HT et 32 310,50 € HT)
- 5 propositions émanant de 4 entreprises ont été reçues pour le lot n°2 (entre 23 000 € HT et 30 757 € HT pour le terrain multisports et entre 2 320 € HT et 4 040,80 € HT pour l'option panneaux de basket)

La commission a décidé :

- de ne pas retenir l'option
- d'ouvrir une négociation pour le lot n°2

Tous les candidats ont répondu à la renégociation. Le Cabinet Azimut Ingénierie, maître d'œuvre, a présenté l'analyse des offres à la commission ad hoc le 5 avril 2016 à 11 h 00. La commission propose de retenir :

- l'offre de CMR pour le lot n°1 pour un montant de 24 756,50 € HT
- l'offre de l'entreprise KASO pour le lot n° 2 pour un montant de 24 900,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, du choix de ces entreprises. Monsieur le Maire est habilité à signer le marché et toutes les pièces afférentes.

Le débat reste ouvert pour le choix de la couleur de la structure.

Choix du maître d'œuvre pour la bibliothèque

Monsieur le Maire rappelle que 4 candidats à la maîtrise d'œuvre ont été reçus le 1^{er} et 2 février 2016 par une commission ad hoc composée de : Mrs Dumonteuil, Gadrat, Ripes, Bonnefon, Chariol, Mme Camut. Mme Camut et M. Gadrat ont ensuite visité des structures conçues par certains candidats.

La commission s'est réunie le 5 avril à 10 h00 pour arrêter sa décision et la proposer au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, le choix du cabinet d'architecture Comin-Campguilhem ; Monsieur le Maire est habilité à signer le marché et toutes les pièces afférentes.

Compte tenu des questions encore non résolues, il est convenu de rencontrer le candidat retenu pour étudier les possibilités de reporter le projet le temps que Mme Camut ait pu rassembler tous les éléments nécessaires à la prise de décision. Un débat s'ensuit. Il est convenu que M. Debart accompagnera Mme Camut à la réunion « lecture publique » du 2 mai afin de présenter le projet à la CDC.

Convention avec ERDF

Monsieur le Maire présente un projet de convention proposé par Electricité Réseau Distribution France (ERDF) dans le cadre de travaux desservant la propriété de la Commune afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

Il s'agit de la pose d'un câble T70Al et de remplacement de supports, vétustes, sur la parcelle cadastrée ZP 106, au lieu-dit Les Maurins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, Monsieur le Maire à signer cette convention.

POINTS SUR LES COMMISSIONS

Finances

Monsieur le Maire communique le solde de la Trésorerie au 6 avril 2016 : 232 872,17 €.

Informations communication

Monsieur Debart indique que la Commission s'est réunie le 5 avril et a, notamment, travaillé sur le Saint Sulpice Infos. Un changement de fréquence va intervenir dans la parution : une édition au cours de la semaine 21 (mai) puis vers le 15 juillet, afin que les associations puissent présenter leurs activités estivales. Des rubriques vont être introduites, notamment l'actualité de la bibliothèque, qui sensibilisera la population sur l'intérêt de cette structure culturelle.

Il y a plus de 100 abonnés à la Newsletter du site et plus de 500 visiteurs sur Facebook.

Urbanisme

Monsieur Chariol indique qu'il y a peu de demandes d'autorisations d'urbanisme déposées actuellement. En revanche, deux réunions importantes ont été organisées récemment par la CDC : au cours de la première, le premier projet de zonage global du PLUi a été présenté aux 22 communes. Dans un second temps, une réunion spécifique à chaque commune a permis de prendre connaissance des futurs zonages locaux. A priori, on s'oriente vers une densification du bourg de Saint Sulpice de Faleyrens et les demandes de remplissage des « dents creuses » dans les hameaux ne semblent pas susceptibles d'être prises en compte. Les zones N deviendront Nh et il y aura un assouplissement de la réglementation pour les extensions, les piscines etc.

Il convient que la commission urbanisme se réunisse rapidement pour recenser tous les bâtiments susceptibles de changer de destination. S'ils sont pris en compte dès l'adoption du PLUi, les risques de rejet des demandes seront annihilés. Une réunion est programmée pour le 13 avril à 17 h 30.

Monsieur le Maire indique que la procédure relative à la maison construite illégalement en bord de Dordogne (lieu-dit court d'Argent) suit son cours avec une audience en mai.

Voirie/Berges

Monsieur Gadrat indique qu'il s'oriente vers l'achat d'un arroseur pour le petit terrain de football, plutôt qu'un arrosage intégré.

Epidor a écrit pour indiquer qu'il valide les remblais déposés sur le chantier de réfection des berges de la Dordogne.

Le caniveau central, au niveau de la première tranche des travaux du bourg, a été refait par Atlantic Routes pour éviter les claquements, mais le résultat n'est pas satisfaisant.

Monsieur le Maire indique qu'il a saisi le Centre Routier Départemental et les conseillers Départementaux afin de demander une remise en état de l'Avenue de Saint Emilion et de ses bas cotés. Le CRD a répondu que la route, en milieu aggloméré, sera refaite en 2018 mais il convient d'étudier qui prendra en charge la création/réfection des trottoirs.

Monsieur Debart estime que la traversée des Bigaroux n'est pas une source de fierté pour la Commune. Les possibilités de mener une action de réhabilitation sont sommairement débattues.

Les panneaux d'entrée côté Est de ce bourg ont été déplacés, pour sécuriser la zone, mieux informer les automobilistes de la présence du radar, et limiter les nuisances liées aux coups de frein brutaux à proximité des habitations.

Bâtiments

Monsieur Gadrat informe que le terrain devant les ateliers municipaux va être très prochainement aménagé. L'idée est de refaire les massifs avec l'apport de terre prise derrière le cimetière.

La responsable du cabinet de kinésithérapie lui a demandé de rechercher une solution pour éviter que les voitures qui se garent, gênent l'accès des personnes à mobilité réduite à son portail d'entrée. L'idée est de poser des barrières.

Elle demande aussi une augmentation supplémentaire de la puissance électrique du cabinet. Monsieur Gadrat assistera au rendez-vous avec ERDF pour vérifier les conditions de pose du compteur.

Monsieur Gadrat demande une refonte des fiches d'état des lieux de location des locaux communaux afin que les locataires soient bien avertis de leurs responsabilités et obligations, notamment pour rendre les locaux propres.

Ecole

Monsieur Ripes renouvelle son appel à des volontaires pour déménager les classes le samedi 9 avril.

Vie Associative

Madame Tribaudeau rappelle que la chasse aux œufs s'est bien passée et qu'elle propose, l'année prochaine, de prolonger ce moment par un apéritif.

Les 8 et 9 avril, auront lieu les SODA DAYS organisés par la CDC avec de nombreuses activités proposées aux adolescents : prévention sur les méfaits de la drogue, du numérique, jeux divers et variés, musique...

Espaces Verts

Madame GUILLOT indique qu'un goutte-à-goutte a été installé pour une année devant la mairie, le temps que les plantes prennent bien racine.

Le suivi du stade suit son cours comme prévu.

Logement / aide sociale

Madame Camut expose que le CCAS va louer un logement à la résidence Canterane, qui sera mis à disposition, à titre payant, aux gérants de l'épicerie. Il s'agit de les aider à trouver une solution d'hébergement provisoire, pour leur laisser le temps de s'installer.

Deux chambres sont à louer à la maison de retraite de Sainte Terre.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe ses collègues que le SIVU du Chenil fait appel à des volontaires pour une opération de collecte de denrées alimentaires au profit du chenil du Libournais, le samedi 16 avril 2016 de 9 h à 19 h.

Par arrêté du 30 mars 2016, le Président du Pôle Territorial et Rural du Libournais a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de SCOT du Grand Libournais, du 25 avril au 27 mai 2016.

Monsieur le Maire a assisté à la réunion pour le vote des documents budgétaires du Syndicat des Eaux et d'Assainissement de l'Est du Libournais. Le budget 2016 prévoit la première phase de rénovation de la station d'épuration de Saint Sulpice de Faleyrens (travaux programmés après les vacances estivales). Une augmentation de la part syndicale de 1% a été votée à compter du 1^{er} mai 2016, sur les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal, favorable au principe de l'installation d'un distributeur de produits pharmaceutiques à proximité de la pharmacie se prononce en faveur d'une installation le long du mur perpendiculaire au trottoir, contre la pharmacie.

Monsieur le Maire annonce quelques dates de réunions à retenir : Assemblée Générale de l'Association de la Juridiction de Saint Emilion le 11 avril, CCAS le même jour à 17 h30, puis rencontre avec le Comité des Fêtes à 18 h ; rencontre avec Clairsiennaise pour le logement à la résidence Canterane le 12 avril, suivi du tirage au sort pour les jurés d'Assises et de la CCID ; le 14 avril, Conférence Maires de la CDC avec, pour thème, la GEMAPI, puis Conseil Communautaire ; le mercredi 13 avril, conférence d'alerte sur le gaspillage alimentaire organisée par le SMICVAL, de 18 à 20 H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.